

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

	Séance du	5 avril 2017	à <b>19h0</b>	0	
N° délibération <b>D2017-03-05</b>		Date de convocatio 30 mars 2017	on L	Date d'affichage 14 avril 2017	
		Nombre de conseillers			
En exercice <b>15</b>	Présents <b>14</b>	Absents exc.	Absents <b>0</b>	Votants 15	
		Etaient présents			
M. WOLLJUNG Serge		POINSIGNON Gilles	Mme BOUL	Mme BOULANGE Rachel	
M. OLEKSIUK Nicolas		me LUBNAU Dominique	Mme DAUN	Mme DAUMAIL Martine	
		GIRARD Guy	Mme CAIS	Mme CAISSUTTI Claudie	
M. MULLER Jean-Marie		FALLITO Giovanni	M. MARTIN	M. MARTIN Michel	
Mme MARTIGNON Sonia		ne PREVOT Nadège			
		Etaient absents excusé	S		
M. MARION Julien		uvoir à M. FALLITO Giova	:		

Objet Admission en non-valeur de titres de recettes

Monsieur le Maire expose que, sur proposition de Monsieur VILLIBORD, trésorier à Vigy, par courrier explicatif du 4 novembre 2016, il appartient au Conseil municipal de se prononcer sur l'admission en nonvaleur de titres de recettes non encaissés pour un montant total de 110,22 euros.

## Le Conseil municipal, après délibération et à l'unanimité :

Article 1 : DECIDE de statuer sur l'admission en non-valeur de titres de recettes pour un montant de :

- 5,50 € au titre de l'exercice 2014 ;
- 48,40 € au titre de l'exercice 2015 ;
- 56,32 € au titre de l'exercice 2016 ;

Article 2 : **DIT** que le montant total de ces titres de recettes s'élève à **110,22 euros** (cent dix euros et vingt-deux centimes).

Article 3 : DIT que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune

Fait à Silly-sur-Nied, le 5 avril 2017 Serge WOLLJUNG, Maire de Silly-sur-Nied Signature et cachet (Moselle)